

Côtes-d'Armor : la première centrale solaire citoyenne

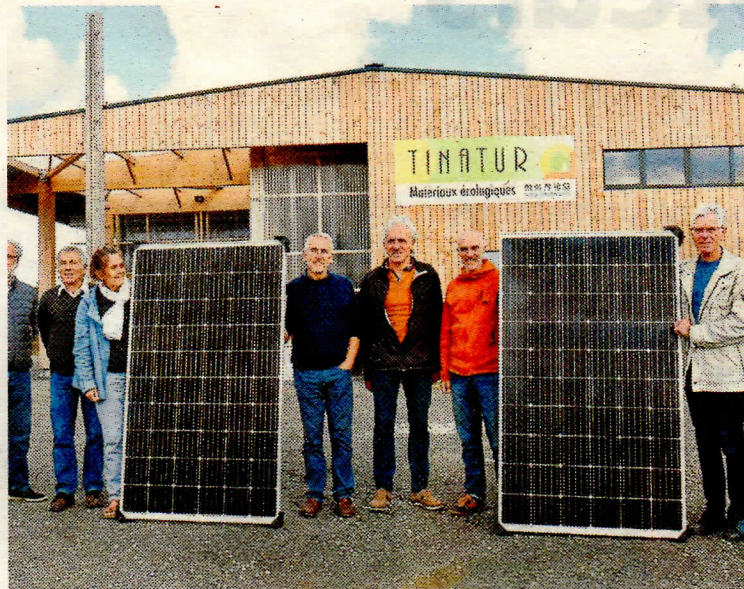
La première centrale photovoltaïque citoyenne des Côtes-d'Armor est en service, à Trémuson. Une réussite pour la SAS Kerwatt qui aimerait voir d'autres projets citoyens émerger.

Gwénaëlle Le Ny

● Dix-huit mois : c'est le temps qu'il a fallu pour voir aboutir la première centrale photovoltaïque citoyenne dans les Côtes-d'Armor. Installée sur le toit de l'entreprise Tinatur, à Trémuson, elle a été inaugurée samedi. Les 500 m² de panneaux solaires installés produiront 95 000 kWh par an, soit la consommation annuelle, hors chauffage, de 60 personnes.

Trois centrales et bientôt une quatrième

Ce projet c'est d'abord la rencontre d'énergies citoyennes. Celle de Jean-Yves Thomas, le dirigeant de Tinatur, spécialisée dans le négoce de matériaux écologiques pour le bâtiment. « Je voulais compenser l'empreinte carbone liée à la construction de nouveaux locaux, j'ai pensé au photovoltaïque ». Et celle de l'entreprise Kerwatt, créée en 2020 par quatre associations bretonnes (*) impliquées dans la transition écologique. La société par actions simplifiée a fédéré des citoyens et compte, à ce jour, 300 actionnaires (50 € la part). Elle en est à sa troisième centrale,



La première centrale photovoltaïque citoyenne des Côtes-d'Armor, installée à Trémuson sur le toit d'une entreprise, est en service depuis le 24 août. Une énergie verte et locale produite grâce à l'épargne citoyenne. Photo G. L.N.

après Clohars-Fouesnant, sur un Esat, et La Chapelle-de-Brain, sur la mairie. Une quatrième doit être installée le mois prochain à Lannion, sur un bâtiment communal.

130 épargnants actionnaires

À Trémuson, 130 citoyens ont investi une partie de leur épargne, soit 50 % des 80 000 € investis, le reste étant financé par un emprunt bancaire. Pour les actionnaires, « c'est une épargne de moyen-long terme, une centrale étant amortie au bout de 12 à 15 ans, pour une durée de vie de 35 ans. L'électricité est vendue à EDF OA, à un prix fixé par l'État et en l'occurrence assez bas. C'est un modèle faiblement rentable, de l'ordre du Livret A », reconnaît Jean Rouxel, directeur général de Kerwatt. « Mais on ne cherche pas à spéculer », insiste-t-il.

Un besoin de soutien des collectivités

Le bénévole plaide pour le développement d'autres collectifs citoyens, « particulièrement en Centre-Bretagne », afin d'accélérer la dynamique en place et en appelle également « à plus de soutien des collectivités ». Saint-Brieuc Armor Agglomération se dit prête à le faire. « On souhaite que cette première centrale sur notre territoire serve d'exemple », affirme Jean-Marc Labbé, le vice-président chargé de la politique énergie. Il appelle, lui aussi, à la création d'un collectif local et annonce la réalisation d'un cadastre solaire, sur l'ensemble des 32 communes, afin d'identifier le potentiel existant pour de futures installations.

(*) E-Kêr (Pont-l'Abbé), Étoile solaire (Redon), Trégor Energ'éthiques (Lannion) et Dol'Watt (Dol-de-Bretagne).